Sécurité en parc zoologique

Niveau Direction et Encadrement animalier

Donner aux participants une vision globale de la sécurité en parc zoologique et leur permettre de mieux organiser la prévention, accompagner les équipes et préparer l'établissement à faire face à une situation inhabituelle ou critique

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- mieux identifier et hiérarchiser les risques, comprendre les facteurs pouvant conduire à un accident,
- organiser la prévention au sein des équipes
- structurer la réponse de l'établissement face à une situation d'urgence
- développer une véritable culture sécurité au sein des équipes
- intégrer la sécurité à la création ou la rénovation des installations animalières

Public : professionnels exerçant des responsabilités de direction, d'encadrement ou d'organisation au sein d'un établissement zoologique

Prérequis : aucun

Une bonne connaissance du fonctionnement général d'un établissement zoologique est recommandée.

Taille du groupe : formation intra ou inter entreprise - 2 à 10 personnes

Modalités de déroulement

En présentiel en inter ou en intra	14 heures	Chez le client ou dans une salle adaptée	Tarif en inter-entreprise : 1700€ net / personne Intra-entreprise : sur devis

*Prise en charge possible Opco



Modalités et moyens

Modalité d'inscription

Sur www.arkadia-formation.fr : validation de l'inscription après validation des prérequis et du profil de l'apprenant (par téléphone ou mail) puis signature du devis et de la convention de formation.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expérience, analyse de situations réelles études de cas et exercices de prise de décision.
Les contenus sont adaptés aux responsabilités exercées par les participants et aux réalités du fonctionnement d'un établissement zoologique.

Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire de positionnement sur les pratiques, les attentes et les connaissances initiales.
- En fin de formation : questionnaire de connaissances et analyse individuelle d'une situation professionnelle.
- Evaluation de la satisfaction à chaud, evaluation à froid sur la transfert des acquis (questionnaire en ligne)

Matériel nécessaire

- Vidéoprojecteur, paperboard (fournis par le commanditaire en intra), internet
- Supports pour prendre des notes
- Accès à l'établissement pour les exercices pratiques et analyses techniques. Les participants portent la tenue et les équipements adaptés au site.

Nature des travaux demandés aux stagiaires

- travaux en petits groupes autour de problématiques de prévention, d'organisation ou de management.
- analyse de situations et identification des risques, des facteurs contributifs et des mesures pour prévenir leur apparition ou en limiter les conséquences
- prendre du recul sur une situation et distinguer les facteurs liés à l'animal, aux installations, aux comportements humains et à l'organisation
- mise en situation collective consacrée à la gestion d'un événement critique pour travailler la circulation de l'information, la coordination des équipes et la prise de décision sous contrainte

NB. Les exercices sont réalisés dans un cadre pédagogique et ne nécessitent aucune exposition volontaire à un danger ni aucune manipulation d'un animal.

Modalités et moyens

Moyens utilisés pour la formation

- photographies, schémas et illustrations pour analyser différentes situations de sécurité.
- études de cas inspirées de situations réelles
- grilles d'analyse des risques et événements
- scenarios de mise en situation
- supports pour organiser et débriefer un exercice de sécurité

Modalités de suivi et d'assistance

Session en présentiel

Mail : virginie@arkadia-formation.fr

Téléphone : 03 72 39 62 42

Conditions de réponse

Réponse en 48h maximum (hors week-end et jours fériés

Personnes chargées du suivi pédagogique et technique

Le formateur

La conseillère pédagogique

Moyen de suivi administratif

- Convention de formation
- Programme détaillé
- Emargement
- Attestation de réalisation

Le formateur



Professionnel des métiers zoologiques depuis plus de trente ans, **Nicolas Leroux** a exercé au Zoo d'Amnéville et au ZooParc de Beauval. Son expérience porte sur le management d'équipes animalières, la conception d'enclos, le bien-être animal, les transports et l'organisation des activités auprès des animaux. Il a créé sa société **Tech Nico Zoo Conseils** en 2026 pour transmettre et partager son savoir-faire.

La formation s'appuie sur cette expérience de terrain pour aider les soigneurs à repérer les situations à risque et à appliquer des pratiques de prévention adaptées à leur établissement.

Programme détaillé

Sécurité en parc zoologique

Comprendre les risques et intégrer la prévention

JOUR 1 - MATIN : le rôle de l'encadrement dans la sécurité

Cette première partie permet de replacer la sécurité dans le fonctionnement global d'un établissement zoologique.
Elle aborde le rôle de la direction et de l'encadrement, la répartition des responsabilités et les principes permettant d'identifier et de hiérarchiser les risques.
Une attention particulière est portée aux situations pouvant avoir des conséquences graves, même lorsqu'elles restent exceptionnelles.

JOUR 1 - APRES-MIDI : comprendre comment survient un accident

Cette session permet d'étudier les facteurs pouvant contribuer à une situation dangereuse ou à un accident.
Les dimensions liées à l'animal, aux installations, aux comportements humains et à l'organisation du travail sont abordées de manière globale afin de montrer qu'un accident résulte rarement d'une seule cause.
La réflexion porte également sur la manière dont l'organisation et les choix techniques peuvent permettre de supprimer ou de réduire certains risques avant même qu'ils ne se présentent.

Des exemples de procédures, consignes ou documents organisationnels peuvent être présentés afin d'illustrer les principes abordés.

Préparer l'établissement à réagir

JOUR 2 - MATIN : organisation de la sécurité et retour d'expérience

Cette partie présente les grands principes permettant d'organiser la prévention : procédures, consignes, contrôles et barrières de sécurité.
L'objectif n'est pas d'étudier en détail les procédures internes des établissements, mais de comprendre ce qui rend une organisation de sécurité claire, compréhensible et applicable par les équipes.
La matinée aborde également l'analyse des incidents, anomalies et presque-accidents afin d'utiliser ces événements pour améliorer les pratiques et prévenir des accidents plus graves.

JOUR 2 - APRES-MIDI : gestion des situations d'urgence et de crise

Cette session est consacrée à l'organisation de la réponse face à une situation exceptionnelle.
Elle aborde les premières décisions, la répartition des responsabilités, la coordination des équipes, la circulation de l'information et la nécessité de maintenir une organisation claire sous pression.
Une mise en situation permet aux participants de travailler sur un scénario évolutif et de prendre collectivement les décisions nécessaires.

La formation se termine par les principes de préparation des exercices de sécurité, de débriefing et d'amélioration continue.

